Image not found or type unknown

Trop perçu Paje- CAF

Par **Laura.N**, le **10/03/2019** à **21:24**

Bonjour,

Suite à une déclaration faite en octobre 2018, la CAF a commencé à nous versé la Paje (alors qu'en 2017, nous n'avons rien reçu)

Etonnée, j'ai pris rdv immédiatement (05.11) avec un conseiller pour comprendre en lui ramenant toutes les déclarations sur les impôts 2016 et 2017 en lui précisant que je ne comprenais pas pourquoi ce changement de droit et lui demandant de bien vérifier les déclarations. Il a vérifié et constaté une erreur sur 2017 et m'a indiqué que j'aurais un rappel pour l'année 2017.

Ce samedi, nous avons reçu une notification de dettes car ils ont modifié nos déclarations de ressources . Pourtant je ne vois pas de différences avec la déclaration que nous avons fait en octobre.

Quelles sont nos possibilités de recours ?

Merci pour votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés